Le Bulletin du Centre de la Culture française de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. I — No. 7 15 Sudbury, Ontario, le 11 juillet, 1968 le numéro: 10 cents

Un journal culturel

Depuis que le Centre des Jeunes s'est acquis les droits du journal l'Ami du Peuple, la publication mensuelle de celui-ci relève du Père A. Regimbal, s.j. En raison des nombreuses obligations que nécessite ce travail, la direction de l'Ami du Peuple s'est constituée le 30 septembre dernier un comité de rédaction. Nous sommes heureux de vous en préciser les noms: d'abord du département de français de l'Université Laurentienne, les professeurs Bideaux, Lefier, deFinney; du département d'histoire, M. Martin et M. Guénette et finalement du département d'économie, M. Perreault. En plus, nous retrouvons comme membres de ce comité, deux professeurs de l'école secondaire de Sudbury, M. Tessier et M. Tellier.

La nouvelle équipe discuta lors de cette première réunion, du caractère de son journal. Il est décidé que l'Ami du Peuple serait un journal à caractère essentiellement culturel et qui évidemment s'adresse à la population de Sudbury et des environs ainsi qu'aux minorités francophones des autres provinces.

Si nous optons pour le thème culture, c'est que devant cette cité nouvelle vers laquelle nous nous dirigeons, nous croyons urgent d'inviter la population francophone à s'intéresser aux différentes activités culturelles dans leur ensemble: sportives, artistiques, intellectuelle ou sociales. Les heures de loisir augmentent et il est important de s'éduquer afin d'employer ce temps libre à des fins avantageuses. Nous croyons sincèrement que cela pourrait contribuer à nous affirmer comme groupe français en tant que tel et à mieux comprendre et coopérer avec les autres groupes ethniques. Peut-être aussi que cela permettrait un meilleur dialogue entre la jeune et active génération et cette génération en place et quelques fois lourde à bouger.

Ce journal veut donc être considéré comme un des moyens de développement de la culture française, un moyen qui renseignera les Canadiens d'expression française de Sudbury et qui fera disparaître cette stupeur que les francophones éprouvent devant le mot culture. La culture française doit non seulement se maintenir mais aussi se développer.

Afin de diffuser à nos lecteurs, le plus de renseignement possibles sur les activités culturelles, la Direction espère éventuellement convertir ce journal mensuel en un hebdomadaire. C'est ainsi que nous sollicitons l'aide de tous ceux qui désirent collaborer à la publication d'articles.

René E. GUENETTE

La question du français en Ontario:

LES JEUX SONT-ILS FAITS?

Voilà la question, chers amis!

Dans une forte intéressante causerie présentée à la Société Historique du Nouvel-Ontario, M. Hervé Cyr, surintendant adjoint au Ministère de l'Education, a répondu affirmativement. En somme, le français s'est acquis un droit de cité, grâce au dévouement et à la résistance opiniâtre des Canadiens français, grâce au courage de leurs chefs de file depuis plus de 50 ans, depuis ce fameux Règlement 17, de triste mémoire.

Détermination et désir de la survivance ont forcé chacun à faire le jeu du pays. La commission Laurendeau - Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme a concrétisé le problème: que les Canadiens de langue française ou anglaise se sentent présents partout, que le français soit une langue du travail dans la fonction publique, qu'une politique linguistique éclairée soit adoptée dans le pays.

Politique linguistique en trois points: **a)** législation appuyée sur le concept de deux communautés linguistiques officielles, communauté de langue anglaise et communauté de langue française; **b)** reconnaissance des deux langues officielles du pays, partout où elles sont viables, i.e. où 10% de la population parle l'une de ces deux langues; **c)** accorder à chaque citoyen le droit d'appartenir à l'une ou l'autre des deux communautés **linguistiques**.

Face à ce problème, les Canadiens français se sont rangés en deux **groupes**: d'une part les partisans du fédéralisme, du principe de la participation; d'autre part, les partisans du principe de l'autonomie, dont la forme extrémiste est le séparatisme. Certains facteurs ont joué dans un sens ou dans l'autre: **les techniques** de diffusion, **radio et télévision** (Radio-Canada en particulier), les personnes elle-mêmes, qu'il s'agisse de Pierre-Elliott Trudeau ou du président Charles de Gaulle, ont fait prendre au monde une conscience nouvelle de la réalité française. L'opinion a été alertée: une entité française existe ici!

En Ontario, le fait s'impose, et le gouvernement de M. John Robarts en tient compte: il donne aux deux communautés linguistiques les moyens de communiquer avec le gouvernement et avec ses services. Une résolution du parlement de l'Ontario autorise ses membres à parler en français. L'enseignement français sera étendu aux régions où le nombre d'élèves justifie l'établissement de classes et d'écoles françaises.

Quel sera notre jeu?

Deux mots le résument: qualité et excellence.

M. Hervé Cyr a suggéré trois priorités: **a)** celle de nous définir, de vouloir rayonner dans le pays, par une présence qui éveille tous les nôtres aux problèmes posés. Nous définir, c'est prendre conscience de ce que nous sommes, s'unir dans une même cordée en visant le sommet; **b)** que les écoles soient notre affaire et **c)** que nous puissions nous définir dans notre culte de la langue française.

Remarquez, chers amis, le **sens** et l'**ordre** de ces priorités!

Se définir, vouloir rayonner, prendre conscience, s'unir, diriger nos écoles et, enfin, se définir dans le culte de la langue française.

Le sens me paraît juste, clair! **l'ordre doit être inversé!**

Pour se définir, rayonner, prendre conscience, diriger, il faut un instrument adéquat: i.e. une personne qui possède sa propre identité culturelle, au sens où elle peut l'**exprimer** nettement et cela suppose quoi: la maîtrise de sa propre langue.

Je dis donc; prenez d'abord en main l'outil, l'instrument de votre culture française, la langue, une langue claire, concise, élégante — langue qui doit être à l'origine d'un **style** — et, ensuite, vous aurez de quoi définir, rayonner, prendre conscience, diriger.

Robert TOUPIN, S.J.
Professeur d'histoire
Université Laurentienne

RADIOS UNILINGUES

Quand la société d'Etat ellemême dédouble son réseau —Radio-Canada pour le public francophone, C.B.C. pour les anglophones, il est assez naturel que les radios privées en fassent autant: ce n'est pas là affaire de bilinguisme, mais d'efficacité au niveau de la production. Ainsi s'explique la séparation intervenue en 1957 entre C.H.N.O., devenu exclusivement anglais, et C.F.B.R., ce dernier se consacrant au public d'expression française.

Depuis, les deux postes s'appliquèrent, chacun de leur côté, à exclure de leurs ondes tous les disques enregistrés dans la langue "étrangère", jusqu'à ce que, en janvier 1968, C.F.B.R. modifie sa politique, proposant de temps à autre à ses auditeurs des chansons anglaises et américaines.

Or voici que s'élèvent encore, çà et là, des voix pour protester contre ce qu'elles considèrent comme une trahison et un abandon délibéré de la langue française. Les postes anglais, nous dit-on, se gardent bien de faire de telles concessions. si les auditeurs de C.F.B.R. veulent entendre des chansons américaines, ils leur est facile d'écouter les autres chaînes. enfin, si "la voix française du Nord - Ontario" se met elle aussi à parler anglais, elle perd sa raison d'être.

Les choses ne sont pas si simples

D'abord il semble difficile d'accuser C.F.B.R. de faillir à sa mission quand il diffuse quelques disques en langue étrangère: il suffit que la proportion se maintienne dans des limites acceptables (25% par exemple). Et surtout on ne peut nier que l'industrie angloaméricaine du disque fournit une part appréciable des "succès" mondiaux. Cela ne tient pas seulement à la puissance de cette industrie, de ses réseaux de distribution et de publicité, mais aussi à la qualité intrinsèque de certaines de ces nouveautés et de leurs interprètes: leur inspiration, leurs rythmes, leurs thèmes sont bien accueillis du public, c'est un fait.

Dès lors, pourquoi priver celui-ci du plaisir d'écouter "ses" vedettes préférées? Doit-il renoncer à entendre des chanteurs ou des groupes dont la valeur est bien connue — il serait facile de citer des noms — pour subir de fades adaptations, sans couleur et sans nerf, dont le seul mérite serait d'être composées en français? N'y a-t-il pas lieu de craindre alors que les auditeurs, pour écouter les disques de leur choix, se mettent sur la longueur d'onde des postes anglais, et qu'ils y restent?

Nous souhaitons que la chanson française et canadienne-française soit le plus largement représentée sur les ondes de C.F.B.R. et qu'à l'occasion, nous puissions aussi entendre des "nouveautés" anglo-américaines, si elles sont choisies par les animateurs du poste **en fonction de leur qualité**, et si elles sont appréciées des auditeurs.

Il n'est pas sans intérêt de noter que cette évolution du poste C.F.B.R. a coïncidé avec une nette augmentation de la cote d'écoute (affectant même des auditeurs anglophones) et avec une amélioration sensible du niveau général des émissions, et que la chaine C.K.S.O. FM ne croit pas se déshonorer en proposant à ses fidèles, de temps à autres, des oeuvres musicales françaises, chantées en français. Si C.K.S.O.-AM a cru devoir en rester à ses émissions 100% anglaises, cela ne nous oblige en rien. D'ailleurs, il suffit d'écouter, et de juger. Mais nous saurons attendre.

C'est pourquoi nous approuvons pleinement la décision prise par C.F.B.R. de faire une place sur ses ondes à de bonnes nouveautés américaines. Nous ne nous en sentirons que plus libres, le moment venu, pour critiquer certaines de ses émissions . . . .

En fait, c'est toute une conception de la culture qui s'exprime par ce choix.

Parler français, vivre en français, défendre avec passion sa culture nationale, c'est chercher à s'assimiler, à protéger, à développer, à diffuser ce qu'elle a de meilleur. C'est aussi aller chercher dans les autres cultures nationales les idées, les oeuvres, les purs divertissements même, qui peuvent contribuer à notre enrichissement et à notre plaisir personnels: culture n'est pas clôture et chasse gardée, mais ouverture d'esprit.

Beaucoup de bruit pour rien, pour quelques chansonnettes vite passées de mode. Mais si, demain, la troupe du Festival de Stratford vient jouer à Sudbury, allons-nous exiger que Shakespeare soit, préalablement, traduit?

Michel BIDEAUX

Ciné-Club à l'Université Laurentienne

Représentations: Mercredi 5 h. p.m. et 8 h. p.m.
Auditorium Ecole Normale
Billet de saison: $5.00 adultes — $3.00 étudiants

16 octobre	Cléo de cinq à sept	Agnès Varda
30 octobre	Un taxi pour Tobruk	Deny de la Patellière
13 novembre	L'Aventura Michel	Angelo Antonioni
4 décembre	La Kermesse héorique	Jacques Feyder
15 janvier	Trouble fête	Pierre Patry
12 février	Le trou	Jacques Becker
26 février	Le chat dans le sac	Gilles Groulx
26 mars	Le 400 coups	François Truffaud

En plus—deux films canadiens—titres et dates à préciser.
s'adresser à:
Jean Bernard Lafontaine
responsable du Ciné-Club Comité Culturel de L'A.G.E.

Ciné-Club

Cléo de cinq à sept

(La Belle et le dispensaire)

"Le jeune cinéma lui doit tout"

C'est par ce titre éclatant que l'hebdomadaire français ARTS rendait hommage à Agnès Varda, il y a dix-ans, alors que la "nouvelle vague" venait de faire bruyamment irruption auprès du grand public.

Qui était Agnès Varda? Photographe de presse du Théâtre National populaire de Jean Vilar, elle avait en dehors du circuit commercial de production, réalisé en 1956 un court métrage: La Pointe Courte, où se révélait une écriture originale s'attachant à fixer dans l'image et dans le dialogue les hésitations, les espoirs fragiles d'un couple à la recherche de lui-même. La réalisation avait coûté quinze mille dollars. Alain Resnais, déjà célèbre par ses courts métrages, avait collaboré au montage. Un film pour "happy few" sans doute - "film à lire", déclarait A. Varda - mais dont la présentation par la télévision de Radio-Canada nous a permis cette hiver, d'apprécier l'étonnante modernité du style.

D'autres courts - métrages suivirent où Agnès Varda s'employa à démystifier de hauts lieux du tourisme: le val de la Loire (O saisons, ô châteaux!), 1957; la Côte d'Azur (du côté de la Côte, 1958. Mais son ironie féroce à l'endroit des paradis postiches du snobisme international ne se séparait pas d'une certaine tendresse pour les êtres et les choses.

Un long métrage passé à peu près inaperçu (La Mélangite) et, en 1962 (Cléo de cinq à sept), salué par tous comme un chef d'oeuvre.

Cléo (Corinne Marchand) est comblée par la vie: jeune jolie, chanteuse à succès, elle partage son temps entre les studios d'enregistrement, son appartement encombré d'animaux en peluche et celui d'un amant, distingué et factice (Luis de Villalonga). Mais dans ce confort capitoné, folle inquiétude: un examen médical risque de révéler la maladie: le cancer peut-être.

Nous attendons avec Cléo de cinq heures à sept heures, les résultats de cet examen, et pendant deux heures nous allons suivre la jeune femme dans ses tentatives pour savoir, pour oublier, pour se donner du courage en face de la mort possible, invisible et présente. Deux heures pendant lesquelles Cléo va se débattre dans cette toile d'araignée qui lui révélera l'égoïsme de son existence protégée, et sa solitude actuelle.

Trop occupé de sa personne, son bellâtre d'amant ne pourra pas grand chose pour elle.

La séance d'enregistrement tourne court aussi, et Cléo s'en va flâner dans Paris pour échouer dans un square: elle y fera la rencontre d'un soldat en permission (Antoine Bourseiller). Son cancer à lui, s'appelle guerre d'Algérie, mais il n'y pense pas trop. Il est drôle et il parle beaucoup. Cléo ira avec lui attendre les résultats au dispensaire.

C'est peut-être dans cette chaleur humaine voilée de pudeur et d'ironie que réside le meilleur de l'apport d'Agnès Varda, ce qui rend son cinéma si différent de l'élégance glacée de beaucoup d'auteurs de la nouvelle vague.

On ne devrait pas voir dans Cléo un drame de l'incommunicabilité. Seulement une recherche fervente, fébrile parfois d'un contact, d'une parole rassurante, la complicité d'un regard ou d'une remarque amusée, la joie passagère et totale (parce qu'elle occupe toute la vie immédiate) qui naît d'une pitrerie d'un musicien ou d'une trouvaille de l'habilleuse.

Cléo nous fait la grâce d'oublier pendant deux heures, d'effacer de notre esprit l'image de la femme-objet (sois belle et tais-toi), fixée et plastifiée en "éternel féminin" dans les moules du star-system. Ici, la femme est enfin, derrière la caméra et la richesse de l'univers qu'elle révèle, nous fait paraître bien piteusement masculins. Agnès Varda semble réunir en elle la sensualité de Colette et l'esprit de Madame de Stael. Ce n'est pas à elle que l'on apprendra l'importance d'une mèche de cheveux que l'on ajuste, d'un ourlet à retoucher, d'une touche de blanc qu'il faut ajouter, parce que, décidément —

Et comme la réalisatrice n'oublie la photographe qu'elle a été, cela nous vaut de fraiches images d'un 21 juin sur ce Paris qui appartient à tout le monde et que pour cette raison peut-être, on ne se presse pas de capter.

Cléo boudeuse ou rieuse, Cléo aux larmes, Cléo crédule-incrédule: Corinne Marchand a trouvé là son meilleur rôle.

Michel BIDEAUX

Au Ciné-Club français - Auditorium de l'Ecole Normale - Mercredi 16 octobre - 5h. et 8h. p.m.

TEST DES CHOSES VUES

Où se trouve cet endroit?

Un jeu de Murine Co.

Indice • CE CHÂTEAU SCANDINAVE EST LE CADRE D'UN DES PLUS GRANDS DRAMES JAMAIS ÉCRITS POUR LA SCÈNE.

Réponse • LE CHÂTEAU DE HAMLET, À ELSINORE, AU DANEMARK.

Bons yeux, bonne mémoire! Prenez toujours soin de vos yeux.

L'AMI DU PEUPLE
Bulletin du Centre de la Culture française
SUDBURY, ONTARIO
Direction et rédaction
30 nord, rue Elgin, Sudbury, Ontario
Imprimé aux
Arts Graphiques Ltée — Sudbury, Ontario

Le ministère des postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Vous aurez profit à lire
L'AMI DU PEUPLE
Abonnez-vous sans tarder: $2.00 par année
ABONNEMENT DE SOUTIEN: $10.00
Bureau: 30 nord, rue Elgin, Sudbury, Ontario

Nom ....

Adresse ....

....

(Prière d'écrire en lettres moulées)

THEATRE POUR JEUNES

Le théâtre d'improvisation vous est offert cette année par le Centre des Jeunes et de la Culture. Tous ceux qui désirent apprendre à devenir de bons comédiens peuvent s'y engager sans crainte, puisque la question "d'avoir du talent" a très peu à faire dans ce domaine.

Ce qu'il faut considérer comme "talent", c'est une capacité suffisante de concentration et de liberté d'expression individuelle qui disposent un enfant à répondre instinctivement aux problèmes qui se présentent dans le contexte d'une situation et d'un environnement donnés.

Imagination, curiosité intellectuelle, maîtrise de soi, présence, interrelations dans un groupe sont autant de possibilités que, celui qui le désire, peut développer.

Selon Herbert Read: "Le rôle de l'art dramatique est de soccialiser l'enfant en lui apprenant l'art de la communication. L'enfant y trouve un moyen unique de tenir son esprit en éveil et de développer en harmonie ses sens externes aussi bien que son imagination et ses facultés émotives, intuitives, intellectuelles et physiques".

Si vous êtes né en
1902,

c'est maintenant que vous devez faire la demande de votre

PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

En faisant votre demande dès maintenant, vous recevrez votre premier versement de pension en janvier 1969, alors que les personnes de 66 ans auront droit à cette pension de sécurité de la vieillesse.

Si vous êtes né en 1903

. . . vous devez demander votre pension de sécurité de la vieillesse six mois avant votre 66e anniversaire de naissance.

Vous trouverez au bureau de poste des formules de demande de pension de sécurité de la vieillesse; vous pouvez aussi obtenir cette formule en vous adressant au directeur régional de la sécurité de la vieillesse dans la capitale de votre province. Avec cette formule, vous recevrez un dépliant qui vous renseignera sur la pension de sécurité de la vieillesse.

SUPPLÉMENT DU REVENU GARANTI

Dès que votre pension de sécurité de la vieillesse aura été approuvée, vous recevrez des renseignements sur le "supplément du revenu garanti" ainsi qu'une formule de demande. Il se peut que vous ayez droit à ce supplément et, dans ce cas, vous serez assuré d'un revenu garanti de $107.16 par mois.

PUBLIÉ PAR L'HON. ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Pourquoi le Biafra?

L'Afrique décolonisée se signale constamment à notre attention par ses conflits internes, conflits sanglants trop souvent. Le drame du Biafra s'inscrit aujourd'hui de manière particulièrement tragique sur cette toile de fond.

On pourrait être tenté de réduire à rien ces problèmes par une élégante simplification en les traitant de "luttes tribales", en les attribuant au "tribalisme", terme poli pour sauvagerie!

Ce serait ignorer, candidement ou hypocritement, le rôle de la colonisation dans ces conflits actuels et donc la responsabilité de l'Occident, de **tout** l'Occident puisque **tout** l'Occident a profité et profite encore de la colonisation. . .

Sans doute y a-t-il des explications particulières pour chaque conflit. Sans doute aussi, et malheureusement, la colonisation n'est-elle pas nécessairement la seule cause de ces guerres. Mais il reste que la colonisation leur a conféré dans la plupart des cas un caractère particulièrement grave et tragique. Simplement parce qu'une des suites les plus importantes, et les moins remises en question, de la colonisation, ce sont—les **frontières coloniales.**

Jadis, en effet, les peuples africains ignoraient les frontières précises et rigides. Les populations étaient relativement mobiles et la constitution des groupes ethniques très souple. Les grands Etats médiévales eux-mêmes n'avaient que des contours assez vagues parfois, sans cesse modifiés selon les changements d'hégémonies et les mouvements de populations. On pourrait dire que, mis à part les moyens techniques actuels de se déplacer et d'échanger, il était plus facile de voyager et de commercer à ces époques qu'aujourd'hui! En même temps, l'idée de "nation" de "nationalisme", avec le juridisme étroit qui l'affecte aujourd'hui en Occident — territoire, système politique, langue, religion, etc. — était aussi inconnue. Cette situation, du reste, était celle de tout le Tiers - Monde, celle même de l'Occident avant les temps modernes. Nous l'oublions trop aisément.

Avec la colonisation tout change. Les Occidentaux à la fin du XIXe siècle découpent l'Afrique en morceaux comme une terre vacante, sans tenir compte ni des peuples, ni de leurs interrelations, ni de leur histoire, toutes choses parfaitement inconnues à l'époque. . .

Dès lors des peuples ont été tronçonnés en divers fragments. Ils ont par ailleurs été forcés de coexister avec d'autres, totalement étrangers ou même ennemis. Le rude appareil colonial, copie évidemment de l'Etat occidental moderne, permettait de maintenir de force ces ensembles finalement artificiels. Des **frontières** aussi artificielles, étanches et **rigides, séparaient inexorablement les fractions d'un même peuple et enfermaient ensemble comme derrière un mur des populations tout à fait étrangères l'une à l'autre.**

Malgré sa vigueur — ou à cause de ce contexte de force — l'appareil étatique colonial n'a pas eu le temps en trois quarts de siècle de créer de véritables nations, de se faire comprendre et accepter par des populations forcées, sans qu'on leur ait jamais demandé leur avis, à s'amalgamer.

La décolonisation, survenue partout plus ou moins brusquement, a placé les anciens peuples colonisés devant des problèmes d'ajustement, d'adaptation, créés de toutes pièces et dès lors pratiquement insolubles.

La plupart des Etats africains modernes sont donc artificiels, parfois inviables. Les peuples qui, malgré eux, les composent tentent maintenant de retrouver leur identité, leur personnalité. Il faut être ici objectif et réaliste, la compréhension mutuelle est extrêmement difficile, sinon toujours impossible. . . Ceux qui, par

— suite à la page 4 —

Télévision

La prise du pouvoir par Louis XIV

(Roberto Rossellini)

Quel manuel d'histoire aurait pu nous enseigner que Louis XIV, souverain légitime de la France dès sa cinquième année, avait eu besoin de réaliser une petite révolution pour "prendre le pouvoir"? Et pourtant le film de Roberto Rossellini tourné d'après un scénario de l'historien Philippe Erlanger nous en apporte la preuve.

D'un pays livré aux ministres corrompus et corrupteurs, aux manigances de la famille royale et des jolies femmes, Louis XIV, dès la mort du cardinal Mazarin, son premier ministre, en 1661, s'applique à faire un Etat moderne, fortement centralisé, et où tout concourrait à la plus grande gloire du Prince.

Mais c'est d'abord une prise du pouvoir sur lui-même que doit réaliser ce jeune homme de vingt-trois ans, maladroit et timide, dont les têtes les plus intrigantes pensaient bien qu'elles le mèneraient à leur fantaisie. Seuls Mazarin et Colbert, son secrétaire particulier, espéraient en secret que Louis XIV ne resterait pas longtemps le jeune prince frivole qui ne vivait que pour la chasse, la danse et les femmes.

Mais dès la mort du Cardinal, le doute n'est plus possible. Tous seront mis au pas: la reine-mère, la noblesse qui brûle de revivre les heures enivrantes de la Fronde, bourgeoisie qui se sait puissante: elle se verra offrir la prospérité économique si elle accepte de bien servir les desseins royaux.

Méprisant tout le monde, faisant du secret une méthode de gouvernement, il réduira l'aristocratie à l'esclavage doré de Versailles. Une vitalité éclatante l'aidera à s'imposer et d'imposer à la Cour le rituel compliqué de l'"étiquette" qui stupéfiait tous les étrangers. La grande vertu du siècle, la volonté, lui permettra **d'accorder** la satisfaction de ses passions et l'exercice de son métier de roi, et de mater son royaume comme on ferait d'une bête de race un peu capricieuse.

Le film Rossellini, tourné en couleurs pour la télévision française en 1966, rend sensible cette métamorphose et cette glorieuse image de soi que Louis XIV finit par imposer au monde.

Mais la comédie débouche sur la solitude, inexorablement, et c'est la dernière scène: le roi veut rester seul avec lui-même, en son cabinet. "Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement."

Réalisation remarquable, même si elle est entachée de quelques faiblesses (les scènes champêtres paraissent étriquées et artificielles). Mais Rossellini, abandonnant à d'autres les mots historiques et les scènes de genre, a dessiné avec une exemplaire rigueur l'éclosion d'un homme et d'un régime. De temps à autre, cette autopsie d'une révolution royale se hisse jusqu'à la fresque d'histoire. Ainsi de la mort de Mazarin: ce ne sont que bruissements de porte, chuchotements et pas précipités. Quelqu'un suggère: "Il faut aller prévenir le Roi . . . "Mais annonce: "*Le Roi!*": Louis XIV venait d'arriver . . .

L'exactitude est la politesse des rois, surtout lorsqu'ils se donnent rendez - vous avec l'Histoire.

Michel BIDEAUX

Presque tout le monde

est touché par ces amendements de la

Loi sur la circulation routière d'Ontario

Clignotants: Les multiclignotants peuvent être utilisés, pour indiquer que le véhicule est immobilisé par une panne, ou en cas d'urgence. Les clignotants ordinaires ne doivent pas être utilisés à cette fin. Ils doivent servir uniquement à indiquer que le conducteur du véhicule se prépare à tourner, à changer de voie ou à quitter l'endroit de stationnement. En vigueur le 1er septembre 1968.

Le feu vert clignotant autorise les virages à gauche en priorité de même que les virages à droite et la traversée directe de l'intersection tandis que la circulation en sens inverse est immobilisée à l'intersection. En vigueur le 1er septembre 1968.

Les piétons ne doivent pas traverser la rue au feu vert clignotant sauf lorsqu'il y a un signal "walk" ou "passez" pour piétons. Ils doivent alors se conformer aux indications de ce signal. En vigueur le 1er septembre 1968.

Il est interdit de se tenir dans une roulotte ou un bateau remorqué, en marche. En vigueur le 1er septembre 1968.

La circulation des piétons sur les routes où la limite de vitesse autorisée est de 50 milles à l'heure ou plus, peut être interdite par arrêté municipal. En vigueur immédiatement.

Il est interdit de s'accrocher à un véhicule en marche. En vigueur le 1er septembre 1968.

La suspension de permis, pouvant atteindre 30 jours, pour vitesse excédant de 30 milles ou plus la limite autorisée, est maintenant laissée à la discrétion du magistrat qui prononce la sentence. En vigueur immédiatement.

Tout résident d'une autre province canadienne qui conduit en Ontario doit posséder un permis de conduire valide émis par sa province. S'il devient résident de l'Ontario, ce conducteur doit se procurer un permis de l'Ontario et remettre aux autorités compétentes le permis émis par l'autre province. En vigueur immédiatement.

Véhicules moteur d'occasion—Vente privée: A moins que le nouveau propriétaire d'un véhicule d'occasion ne présente un certificat de bon état mécanique au ministère du Transport d'Ontario (l'avis de vente ou de transfert doit être donné dans un délai de six jours), ledit propriétaire doit remettre ses plaques aux autorités et recevoir un permis de véhicule en mauvais état. Une fois le véhicule remis en état, les plaques seront remises au propriétaire sur production d'un certificat de bon état mécanique. En vigueur le 1er septembre 1968.

Tout concessionnaire doit désormais remettre aux autorités les plaques d'un véhicule d'occasion au moment de sa vente, sauf s'il peut donner à l'acheteur un certificat de bon état mécanique et si ledit acheteur est un autre concessionnaire.

Les tracteurs agricoles, les machines agricoles automotrices et tous autres instruments remorqués par l'un ou l'autre de ces véhicules doivent porter un écriteau de forme imposée indiquant "Slow Moving Vehicle" lorsqu'ils circulent sur une route. En vigueur le 1er septembre 1968.

Largeur des véhicules et des charges: La limite de largeur autorisée, qui était de 96", a été portée à 102". En vigueur immédiatement.

Le port d'un casque de motocycliste répondant à des normes établies est obligatoire pour le conducteur et le passager. En vigueur le 1er septembre 1968.

Certaines municipalités peuvent s'exempter elles-mêmes, par arrêté spécial, des réglements touchant les autobus scolaires qui exigent l'emploi des clignotants rouges quand l'autobus est arrêté pour laisser descendre ou monter des personnes dans une zone où la limite de vitesse autorisée dépasse 35 milles à l'heure (Toronto et banlieues; Ottawa et banlieues; London; Windsor et Hamilton).

Dans les municipalités qui promulgueront un tel arrêté, les autobus scolaires n'auront pas à faire clignoter leurs feux rouges et les autres véhicules ne seront pas tenus d'arrêter. En vigueur immédiatement.

Les autoneiges seront soumises à une législation spéciale.

Pour plus de renseignements, écrire à:

MINISTÈRE DU TRANSPORT DE L'ONTARIO

Hon. Irwin Haskett, ministre

Dialogue musical: Adultes-Enfants

Trois artistes bien connus de Sudbury ont bien voulu partager, avec les garçons du Camp Musical Joseph Beaulieu '68, leur goût de la musique, leurs talents, leurs connaissances. Ce sont Monsieur le Juge A. St-Aubin, violoncelliste; M. W. Snider, violoniste; et le Réverend L.S. Sutherland, pianiste.

Le 31 juillet, ces trois artistes se rendirent à l'Ile-aux-Chênes et présentèrent un récital animé qui captiva les campeurs. Chacun des artistes présenta son instrument, en fit l'historique, et démontra de quelle façon son instrument pouvait exprimer une expérience vécue par un compositeur. Le trio exécuta des pièces de Beethoven, Haydn, Handel, Debussy ainsi que quelques compositions qui amusèrent les enfants: La Parade des Soldats de Bois, The Syncopated Clock, Le Chien aux Puces.

Une fois le récital terminé, les enfants voulurent bien dire aux artistes pourquoi ils ont si bien apprécié cette rencontre. Tous avaient été frappés par l'amitié et l'esprit d'équipe qui règnaient che les artistes. Ils avaient pris conscience de l'unité à laquelle visait le trio, comme le disait un campeur: "on aurait dit que les instruments s'écoutaient, se répondaient et se comprenaient." Les campeurs avaient remarqué combien chacun des artistes aimait son instrument et combien le trio était heureux de partager sa musique.

M. le juge A. St-Aubin, M. Snider et le Rév. Sutherland ont permis à ces enfants de vivre une après-midi culturelle qu'ils n'ont pas souvent le bonheur de vivre.

S.M.C.

POURQUOI — p. 3

chance, chance souvent ménagée par le régime colonial lui-même, disposent aujourd'hui du pouvoir sur des Etats qu'ils n'ont pas réalisés eux-mêmes tiennent naturellement à cet héritage colonial — même s'ils protestent contre le colonialisme et le néo-colonialisme. Le colonisateur leur a légué des richesses et un pouvoir auxquels ils n'auraient, sinon, jamais pu prétendre ou, en tout cas, pas dans ces proportions. Les autres essayent désespérément de se faire reconnaitre ou simplement — de survivre. La décolonisation, hélas, n'a pas été une libération pour tout le monde très loin de là!

Le drame atroce du Biafra illustre de manière particulièrement tragique cette monumentale injustice. En simple conséquence d'une option coloniale artificielle et pour le profit d'une des parties, un peuple se voit condamné purement et simplement à disparaître comme peuple. Ce génocide perpétré par des Africains à l'endroit d'autres Africains poussent jusqu'à ses conclusions extrêmes le colonialisme d'hier. Ceci au mépris insolent des principes si chers du même Occident — devenu bien passif — du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", des plus élémentaires "droits de l'Homme"!

Ne nous y trompons pas ici: la bataille désespérée des Biafrais est aussi, devrait être, la nôtre. S'ils disparaissent, si nous les laissons disparaitre dans l'indifférence générale, nous pouvons aussi disparaître!

Dr Albert DOUTRELOUX
Département de Sociologie et d'Anthropologie
Université Laval

Ecoutons les enfants

L'éducation moderne accorde de plus en plus de place à l'expression personnelle de l'enfant. En verbalisant ce qu'il vit, l'enfant peut, plus qu'on ne le pense, évaluer une expérience. L'éducateur doit être à l'écoute de l'enfant.

Au cours de l'été dernier, à l'occasion des deux camps de musique à l'Ile-aux-Chênes, les responsables de cette expérience ont voulu se mettre à l'écoute des campeurs, il y a maintes facons d'y parvenir. Nous publions dans l'Ami du Peuple, quelques réflexions que les enfants exprimèrent dans une grande spontanéité. Nous respectons les idées et le style des campeurs.

—Avant, j'allais à la pêche pour prendre des poissons; au Camp j'allais à la pêche en faisant de la musique: le vent qui frappe les vagues, ma canne à pêche qui chante, le poisson qui se bat avec l'eau.

—Ici, à l'Ile-aux-Chênes, le vert de la nature nous calme.

—Il y a beaucoup de choses que j'ai trouvées difficiles, mais je commence à aimer les choses difficiles et ça devient facile, par exemple: écouter de la musique en silence.

—Ici on ne flâne pas; on travaille, on apprend, on étudie, on chante en aimant ça.

—Aux expériences de théâtre-musique, j'ai eu la joie de créer quelque chose pour la première fois de ma vie. La musique est comme le livre qui nous parle et nous créons les images. La musique nous conduit à la joie.

—Avant, je regardais des oiseaux et je ne pensais à rien; maintenant je les trouve gracieux, on dirait qu'ils suivent une musique.

—Les appréciations musicales nous font aimer les grands compositeurs, surtout Beethoven et Bach.

—Moi, j'ai aimé le Mini-récital de Michel et la belle voix de Francine. Michel aime la belle musique et ça me tente d'aimer ça comme lui.

—A la ville, on dirait que les belles choses sont faites par les hommes; ici, à l'Ile-aux-Chênes, les belles choses ont été faites par le Seigneur, et ça nous fait penser au Seigneur, c'est souvent comme une prière dans mon coeur.

—A la ville, il y a trop de bruits, on n'entends pas de musique. Ici, il n'y a pas de TV, pas de téléphone, il n'y a que la musique, et de la nature.

—J'ai appris la musique, le piano et la guitare, je n'aimais pas ça parce que j'étais seul; ici, au Camp, on fait de la musique en groupe, c'est mieux on dirait.

—Si dans le monde il n'y avait pas d'autre moyen de communication que la musique, on se dirait encore plus de choses parce que la musique dit plus que les mots.

—Parfois, nous allions au bord de l'eau pour une leçon de science - musique. J'ai appris beaucoup de choses. On aurait dit que l'eau et le vent et les oiseaux suivaient le rythme du disque.

—Au Camp de musique, on n'a pas seulement du plaisir, on a surtout de la joie.

—Ici, au Camp musical, j'ai appris que pour faire n'importe quelle sorte de musique, il faut avoir de l'amitié pour les autres.

S.M.C.

de Kuyper

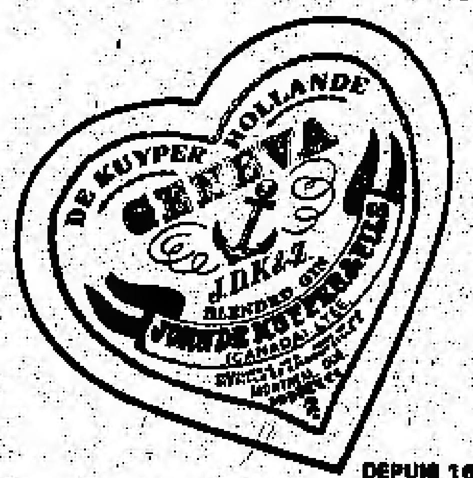

le gin au grand coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

Maintenez
votre Croix-Rouge
à l'oeuvre

Buy the best!
AG-TRONIC
Slow Moving Vehicle Emblems

Decal or Steel with complete mounting brackets. Now at your local dealer. Uses 3M (Scotchlite) and (Scotchcal). The only SMV unit mfd. in Canada which meets C.S.A. standards. The only decal unit that can be successfully applied in cold weather.

AG-TRONIC, Ltd.
1118 Sanford St.
Winnipeg 21, Manitoba
World's Largest Manufacturer of Slow Moving Vehicle Warning Devices